

arrêt duquel ressort le jurisprudence suivante.

Le principe, en matière de chasse, qu'un nul ne peut chasser sur la propriété d'autrui sans son consentement, souffre exception en faveur du chien courant, lancé, en action de chasse, et que son maître n'a pu ni rappeler ni retenir. Mais s'il est constaté que le maître n'a rien fait pour empêcher son chien de passer sur la propriété d'autrui; qu'au contraire, on peut lui imputer un fait personnel parce qu'il aurait, en quelque sorte, encouragé son chien dans son action de chasse, il n'y a plus lieu de faire jouir de l'immunité que la loi lui accorde dans le premier cas seulement.

#### TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.

Le MAIRE de la ville de Roubaix, en exécution de la loi du 2 mai 1856, et des décrets impériaux en date des 4 août 1855 et 3 août 1861, donne avis que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 janvier prochain inclusivement, il sera ouvert, au secrétariat de la Mairie, un registre spécial pour inscrire les déclarations relatives à la taxe municipale sur les chiens.

Le MAIRE rappelle aux intéressés qu'il résulte des dispositions édictées par les décrets précités, que les possesseurs de chiens déjà imposés ne sont tenus à faire une nouvelle déclaration que dans le cas de changement de résidence hors du ressort de la perception ou d'une modification dans le nombre et la destination de leurs chiens, entraînant une augmentation de taxe;

Que tout chien servant à la fois à l'agrément et à la garde, doit être déclaré comme chien d'agrément, à défaut de quoi le possesseur serait imposé au double droit de la taxe la plus élevée, et qu'enfin diverses décisions du Conseil d'Etat ont établi :

1<sup>o</sup> Que les contribuables qui ont des habitations dans diverses communes, et qui s'y font accompagner par leurs chiens, doivent faire leur déclaration de payer la taxe dans la commune où est située l'habitation qu'ils occupent au 1<sup>er</sup> janvier ;  
2<sup>o</sup> Que c'est le propriétaire du chien et non celui qui tient l'animal au 1<sup>er</sup> janvier, qui doit être imposé, et que la taxe est due dans la commune du propriétaire ;  
3<sup>o</sup> Qu'il faut entendre par chien de garde celui qui sert exclusivement à garder une habitation, une usine, un atelier, est ordinairement attaché, ne circule jamais librement sur la voie publique, et n'est pas reçu dans les appartements de ses maîtres.

Par analogie avec l'article 23 de la loi du 25 août 1844, sur les patentes; et conformément aux instructions ministérielles, les bateliers, colporteurs, marchands en déballage, musiciens ambulants, en un mot, toutes les personnes dont la profession n'est pas exercée à demeure fixe, seront assujettis à l'acquiescement de la taxe à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

ERNOULT-BAYART

#### SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION.

A partir de lundi 3 décembre, le prix du pain est porté à soixante-cinq centimes pour les sociétaires.

C'est avec regret que l'administration se voit forcée de prendre cette mesure, mais elle fait remarquer que ce prix est encore de quatre centimes au dessous du prix de la taxe.

Les sociétaires sont priés de rapporter tous leurs jetons au siège de la société pour le dimanche vingt-trois décembre au plus tard.

A partir de ce jour, les jetons seront annulés, c'est-à-dire qu'ils ne prendront point part à la répartition des bénéfices de l'année courante.

Le dimanche 30 décembre à onze heures précises, dans la salle des cours de physique (entrée par la petite porte contre la grille de l'Hôtel-des-Pompiers).

Il y aura une assemblée générale ayant pour objet :

1<sup>o</sup> D'entendre le rapport de l'administration sur les opérations de l'année 1866 ;  
2<sup>o</sup> D'approuver l'inventaire, et, s'il y a lieu, comme on l'espère, la répartition de bénéfices ;  
3<sup>o</sup> De réélire l'ancienne administration ou d'en nommer une nouvelle.

#### COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Ce cours n'aura pas lieu lundi prochain veille de Noël.

#### COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 26 décembre, à 8 heures du soir.

1<sup>o</sup> Expérience du ludion ;  
2<sup>o</sup> Mesure du poids spécifique des solides et des liquides : 1<sup>o</sup> Par la balance hydrostatique ; 2<sup>o</sup> par l'aréomètre ; 3<sup>o</sup> par la méthode des flacons.

#### COURS PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE.

Le cours n'aura pas lieu mardi, fête de la Noël.

Vendredi 28 décembre, à 8 heures du soir.

Continuation des pronoms anglais. — Thèmes. — Exercices pratiques.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

### THÉÂTRE

La représentation de jeudi n'a été bonne pour personne, ni pour le directeur, ni pour le public. Grâce au concert donné à l'Hôtel-de-Ville, la salle était déserte. Est-ce le vide existant autour d'eux et qui faisait résonner leurs paroles comme dans un tambour, est-ce défaut d'études, nous ne savons, mais toujours est-il que les artistes ont joué très faiblement. Le *Chapeau de Paille d'Italie*. Ceux mêmes que nous sommes habitués de louer, MM. Bouilloud et Monnier n'étaient pas sûrs de leurs rôles et y ont apporté une grande monotonie. Les rôles moins importants n'étaient pas sus, pour la plupart et il est résulté de ces défauts de mémoire une froideur qui a nuï à l'ensemble et à l'effet de la pièce ; que ces messieurs et ces dames y prennent garde ; le public roubaïsiens a toujours été indulgent pour un artiste médiocre, qui cherche en travaillant à devenir meilleur, mais il a parfois protesté contre les défaillances de mémoire qui n'indiquent le plus souvent qu'un manque d'étude.

Espérons que nos artistes tiendront à l'honneur de prendre leur revanche et que la seconde représentation du *Chapeau de Paille* sera meilleure que la première.

Dimanche 23, le *Nauffrage de la Méduse*. La pièce montée avec un grand soin a produit un grand effet aux deux premières représentations.

Nous souhaitons salle comble à l'administration qui a dû faire de grands sacrifices pour arriver à ce résultat.

M. le Directeur du Théâtre vous adresse la lettre suivante :

Roubaix, 21 décembre 1866.

Monsieur le Rédacteur.

« Veuillez je vous prie faire connaître au public la conduite du Sr Louis Robert, engagé par moi, et qui a quitté furtivement Roubaix au mépris de son engagement. »

« Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée. »

A. STEINER-MEYRAN.

Mulhouse a voulu un théâtre : elle l'aura bientôt ; sans rien demander à l'Etat, au département, à la commune. Ceux des habitants qui aiment le spectacle ont pensé qu'il était convenable de payer leur plaisir sans prétendre en indiger le prix à la généralité des contribuables, dont le plus grand nombre, par goût du par économie, ne va jamais au théâtre. Une souscription a été ouverte et en quelques jours, avec l'élan habituel aux Mulhousiens et trop rare dans les autres cités de la France, la somme nécessaire a été recueillie. La première liste donne seule cent vingt-deux mille francs : sept souscripteurs ont souscrit chacun 10,000 fr. (MM. J. Kœchlin-Dollfus, J. Dollfus père, G. Steinbach, A. Kœchlin, A. Jourdain et Massip, Isaac Lantz, Danniell Dollfus-Ausset. Les plans provisoires sont l'œuvre de MM. Dugsillon et de Rutté.

#### THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 23 décembre à 6 heures. LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE. drame en cinq actes.

UN PIED DANS LE CRIME, vaudeville nouveau en trois actes.

Lundi 24 décembre à 6 heures 1/2.

IL Y A SEIZE ANS, OU LES INCENDIAIRES DE 1830, drame en 7 tableaux. UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE.

#### UNE RÉVOLUTION

DANS

#### LA PRESSE POLITIQUE

On lit dans le *Figaro* :

« Il est hors de contestation que depuis quelques années la petite presse, ou, pour parler plus exactement, la presse exclusivement littéraire, a pris une énorme importance. On a souvent répété, pour donner la raison de ce développement, qu'elle avait créé des lecteurs. Il y a du vrai dans l'appréciation. Mais il faut bien reconnaître aussi qu'elle a dû enlever un certain nombre aux grands journaux. Pourquoi est-elle parvenue aisément à prélever sur leur clientèle cette large dîme? C'est ce que je pourrais vous faire comprendre, si ce point n'était pas délicat à toucher. Mes confrères du grand format savent bien, du reste, que pour livrer au public une feuille constamment intéressante, il ne faut pas épargner sa peine, et qu'il convient de dépenser, sans lésiner, son initiative et son activité. »

Les journaux politiques ont été jusqu'à présent taillés tous sur le même patron, bonifiés des mêmes matières. — souvent inutiles, — encombrés de discussions fastidieuses, et réduits à s'emprunter les uns aux autres leur maigre pitance. Le lecteur de ces journaux sait bien que quelques minutes lui suffisent à les parcourir.

En présence de cette situation, M. Terme, rédacteur en chef de l'*Époque*, vient nous trouver, et il nous demande si nous voulions lui céder notre rédaction toute composée pour l'intercaler dans son journal.

Il avait, nous dit-il, l'intention d'adopter un format plus grand que celui de tous les autres journaux, de supprimer toutes les superfluités, tous les articles de remplissage convaincu que, grâce à ces éliminations, il pourrait faire tenir dans une page et demie toute la partie politique essentielle ; il se proposait, s'il avait notre

agrément, de compléter son journal avec les matières du nôtre qui, toutes ou presque toutes, y entreraient. De cette façon, il espérait résoudre le problème, jusque-là vainement étudié, de faire lire, de la première ligne à la dernière, un journal politique.

Cette proposition nous sourit. Nous tombâmes promptement d'accord. L'expérience va donc être tentée.

En somme, si l'on songe qu'il est impossible à un grand journal, quel qu'il soit, de sacrifier comme nous plus de 500 francs par jour à sa rédaction littéraire et anecdotique, on conviendra que l'*Époque*, renforcée de notre composition presque entière, doit réussir sûrement. Car pour une faible redevance, elle se procurera ce qui coûterait, pour rédaction et composition, chaque jour, 700 francs à une autre feuille politique : donc, aucune autre feuille politique ne saurait entrer en lutte avec elle.

Et à qui, en définitive, profitera notre combinaison ? Au public.

L'*Époque* transformée paraîtra à partir de jeudi 20 décembre, dans son nouveau format. »

H. DE VILLEMESSANT.

ABONNEMENTS. — DÉPARTEMENTS : 3 MOIS, 16 F. - 6 MOIS, 32 F. - UN AN, 64 F. On s'abonne à Paris, 5 rue Coq-Héron.

Un Tirage en Janvier — GRANDES LOTERIES AUTORISÉES — VOULEZ-VOUS 350,000 FR POUR vos ETRENNES ?

Adressez immédiatement TROIS FRANCS (mandat de poste ou timbres-poste) Au DIRECTEUR DU BUREAU-EXACTITUDE, rue Rivoli, 68, Paris, et vous recevrez douze billets pour toutes chances de gain de 552 lots. — 3 gros lots de 100000—100000—150000 fr.—(350000 fr.)

AVEC VOS 12 BILLETS vous aurez toute chance de gain de tous tirages Demandez immédiatement vos billets si VOUS VOULEZ 350,000 FR 30 D. 6568

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 décembre.

Le marché a été encore aujourd'hui passablement agité. Des offres assez nombreuses ont eu lieu principalement sur l'italien et les mobiliers ; Le marché s'est raffermi en clôture. Les consolidés anglais sont encore venus en hausse de 1/4 à 89 7/8 à 90. La rente reste à 69.17 1/2 son cours le plus élevé après avoir fait au plus bas 69.07 1/2. L'italien s'est tenu de 56.75 à 56.97 1/2. Le mobilier s'est relevé de 480 à 488.75. Et l'espagnol de 296.25 à 302.50. Les chemins français sont toujours très fermes dans leurs prix. Les autrichiens restent à 408.75. Les lombards ont repris à 383. Le mexicain est faible 21 1/2 à 21 1/4. Les obligations sont à 137.50. Le comptoir d'escompte fait à 832.50. Cour moyen du comptant : 3 0/0, 69.10. — 4 1/2 98.

Banque de France, 3,600. Crédit foncier, 4,385.

#### COURS DE LA BOURSE

Du 22 décembre 1866.

Cours de ce jour	Cours précédent
2 <sup>o</sup> ..... 69 32 1/2 3 0/0...	69 20
3 <sup>o</sup> ..... 97 95 — 4 1/2 0/0	98 00

La douce Revalésière Du Barry, guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau, et sang. 60,000 cures qui avaient résisté à tout autre traitement, parmi lesquelles le maréchal duc de Ruskov, madame la marquise de Bréhan, etc., etc.—En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. La Revalésière chocolatée, en boîtes : 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr.; soit environ 10 centimes par tasse, et de toute délicatesse, fortifiant, et convenant aux personnes qui ne peuvent pas digérer le chocolat pur. 6498

## ANNONCES

### Publication légale

#### Formation de Société.

MM. Jean Monnier, mécanicien; François Lecomte, dessinateur; Et Auguste Folliot, liseur; Tous trois demeurant et domiciliés à Roubaix ;

Et une autre personne dénommée au contrat ; Ont formé entre eux, une société pour la construction et la vente de métiers et mécaniques propres au tissage des étoffes; Cette société est en nom collectif à l'égard de MM. Monnier, Lecomte et Folliot, et en commandite seulement à l'égard de l'autre associé ;

La raison de commerce et la signature sociales sont : J. MONNIER FILS ET Cie; La société est contractée pour quinze années du six décembre mil huit cent soixante-six.

Etudes de M<sup>o</sup> DUTHOIT notaire à Roubaix et de M<sup>o</sup> DHALLUIN, notaire à Linselles.

Jeudi 17 janvier 1867, à une heure de relevée, M<sup>o</sup> DUTHOIT vendra publiquement à

### CROIX

A PROXIMITÉ DU CRÉCHET

1<sup>o</sup> Sur une propriété appartenant au bureau de Bienfaisance de Linselles

**35 BEAUX ARBRES** MONTANTS de diverses essences.

2<sup>o</sup> Sur un grand jardin à front de la carrière conduisant au *Créchet* à Barbieux et contigu à ladite terre du bureau de Bienfaisance de Linselles.

### 20-PEUPLIERS

3 frères et un chêne.

Un grand nombre d'arbres fruitiers 300 mètres environ de haies

50 jeunes bois blancs et peupliers de 3 à 4 ans propres à replanter.

Réunion près le cabaret du *Créchet* M<sup>o</sup> DUTHOIT fera la vente. 6612

Etude de M<sup>o</sup> DUTHOIT notaire à Roubaix rue du Château

L'an 1867 le lundi 7 janvier à trois heures précises de relevée ledit notaire DUTHOIT procédera publiquement en son étude à la vente de

### ROUBAIX

A proximité de la place de la Mairie rue du Vieil-Abreuvoir

### MAISON A ÉTAGE

Bâtimens arriérés à usage de 3 demeures

**BEAU TERRAIN** En dépendant contenant d'après le cadastre

**3 Ares 15 Centiares**

### A vendre

par suite de décès et pour en jouir de suite

Cette propriété tient d'un côté à MM. et Mmes Dupiers et au jardin du presbytère, dans le fond à M. Cornille, d'autre côté à la propriété de M. Jules Laurent, occupation de M. Nuyts, cafetier, passage commun entre deux, et pardevant à la rue. 6 j. 660

Etude de M<sup>o</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix rue du Château, 21.

### Roubaix

RUE DE LA BRASSERIE N<sup>o</sup> 37

près la Blanche-Trouée

**UNE MAISON**

SANS ÉTAGE AVEC FONDS ET COUR

**A VENDRE**

pour en jouir de suite

Lundi 24 décembre 1866 à trois heures de relevée, ledit notaire DUTHOIT procédera publiquement à cette vente en son étude. 23 D. 6557

Etude de M<sup>o</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix rue du Château.

Jeudi 27 décembre 1866, à trois heures de relevée, M<sup>o</sup> DUTHOIT, procédera en son étude à la vente publique de

ROUBAIX, rue du Calvaire, 23,

**9 MAISONS**

à étage

dont une front à la rue à usage de cabaret sous l'enseigne : *Au petit Paradis*, et les autres derrière dans la cour, avec 4 ares 43 centiares de fonds et terrain. Le cabaret est occupé par Libbrecht et les autres maisons par des journaliers. 23 D. 6582

### Ville de Roubaix

Route de Lannoy

**FERME DE M. DUFERMONT**

### VENTE

de 2 bons chevaux, l'un de 4 ans et l'autre de 5 ans, 2 vaches laitières, 3 chariots, instruments aratoires.

30,000 gerbes de blé en meules, une grande quantité de paille de blé et d'avoine Bois propre aux constructions.

### MOBILIER DE MAISON

Le lundi 24 décembre 1866, 9 heures du matin, par le ministère de M<sup>o</sup> Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, 23 D. 6590

Etude de M<sup>o</sup> PIAT, notaire à Lille, rue Ste-Catherine, 82.

### Linselles

Aux trois fétus, front au chemin de la Vigne

### BELLE PETITE

**F E R M E**

et 4 hectares 79 ares environ

de fonds et bâtimens, pâtures, jardin et labour.

### A VENDRE

PAR SUITE DE DÉCÈS.

Mercredi 16 janvier, à 2 heures, en l'étude et par le ministère de M<sup>o</sup> PIAT. Cette ferme est occupée par Florenti

Bayard, au fermage de 708 fr., outre les impôts, et une prestation en nature.

### Vente par autorité de justice

Commune de Wattrelos, hameau du Laboureur, sur le bord du canal

Le dimanche 23 décembre 1866, deux heures de relevée, Me ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à la

vente des objets suivants : Sable, cheval et harnais, charrée avec bêche, mobilier de maison, étain, cuivre, vaisselle, batterie de cuisine et autres objets dont le détail serait trop long.

L'huisier TIBERGHEN, à Roubaix, est chargé des poursuites. 6610

ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, 20

### VENTE

Par suite du décès de Mme Motte-Lehembro d'une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTUFES, articles de Bonnelierie et de Mercerie

**MOBILIER DE MAISON**

Lits, literies, linge et effets de femme, chaîne, bagues et pendants d'oreilles en or.

Les jeudi 27 et vendredi 28 décembre 1866, 9 heures du matin et 2 heures de relevée.

Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente. 6611

### Ville de Tourcoing

rue de Gand, 40

### VASTES MAGASINS

Une machine à vapeur de la force de 6 chevaux, 1 générateur de 8 chevaux, transmissions et tuyaux de chauffage, 6 métiers à retordre, une bobineuse, 60 métiers à la Jacquart pour meubles, reps et popeline.

### A LOUER

S'adresser rue de Gand, n<sup>o</sup> 40. Nota. — L'emplacement est assez grand pour y joindre un triage. 6579

### A vendre

1<sup>o</sup> ATELIER DE TISSAGE JACQUART pouvant contenir 60 métiers, avec habitation de contre-maître, situé près Roubaix ;

2<sup>o</sup> Une grande quantité d'échasses en tous genres.

Réponse au bureau du journal sous le n<sup>o</sup> 6586. 23 D. 6586

Etude de M<sup>o</sup> VALENDUCQ notaire à Lannoy

**CAPITAUX A PLACER**

moynant sûretés hypothécaires.

### TERRAIN A VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Epeule et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal. 21 D. 6515

### Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparation, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état.

S'adresser au bureau du Journal. 3 D. 6338

### A VENDRE ou à LOUER

10 bons bobinoirs marchant. — Système Ryo. — La force motrice, l'éclairage et l'emplacement sont à la disposition de l'acquéreur.

S'adresser rue du collège 13. 1 j. 6551

### A vendre

50 mécaniques Jacquart. S'adresser rue du pays 28. 28 n. § - 6544

### A vendre

une PALISSADE de 100 mètres courant sur 4 mètres 90 de hauteur. S'adresser rue Destombes n<sup>o</sup> 40 bis. 49 D. 6600

### Maison à louer

avec jardin

A louer rue du Midi, 25, une grande et belle maison nouvellement restaurée (avec jardin). S'adresser rue du Midi, 25. 6445

### Maison à louer

A louer pour le 1<sup>er</sup> Janvier, rue du Grand-Chemin, 64, une maison avec porte cochère, cour et jardin. S'adresser à M. Dazin-Motte. 6573

### Maison à louer

à usage de rentier ou de commerçant ; avec cour et jardin et un magasin y attenant, sise hameau du Blanc-Seau (près l'église). S'adresser à J.-B. Catelle au Blanc-Seau. 6572

A la même adresse, A VENDRE

**BRIQUES FORTES**

PREMIÈRE QUALITÉ. 6572